

COMPTE RENDU DU MARDI 11 JUIN 2024

Le Conseil Municipal de Bussy-Albieux convoqué le 04 Juin 2024 s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur DERORY.

Etaient présents : M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre

Procuration(s) : M. ESSERTEL Cédric, Mme FERON Florence

Etai(ent) absent(s) : M. FORGE Joffrey

Etai(ent) excusé(s) : M. ESSERTEL Cédric, M. CARTERON Philippe, Mme BEAL Marie-Line, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. THINARD Franck

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Nadine LEROY

Après lecture et signature du procès-verbal précédent, le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

CONVENTION BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Bibliothèque a pour projet de s'associer aux bibliothèques de Boën-sur-Lignon et de Marcilly le Châtel pour répondre à un appel à projet du réseau Copernic de Loire Forez Agglomération pour une animation adressée aux adolescents.

Monsieur le Maire explique que le principe est d'être associé à au moins trois bibliothèques pour pouvoir répondre à l'appel à projet.

Il ajoute qu'il s'agit de financer une animation pour que les ados de l'APIJ créent des bandes dessinées qui seront ensuite mises à disposition dans les bibliothèques.

Ces jeunes seront accueillis à la bibliothèque sur deux ou trois séances et le projet devra être financé à hauteur de 150, 00 € maximum.

Monsieur le Maire souligne que l'équipe de la bibliothèque est d'accord de s'y associer.

Le réseau Copernic finance 80% du projet de l'animation et les trois bibliothèques financent un tiers des 20% restant.

Monsieur le Maire ajoute qu'une convention devra être signée entre Loire Forez Agglomération et les trois communes.

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils souhaitent que la commune participe au financement de ce projet.

Après concertation, le Conseil Municipal soutient ce projet et :

- autorise que la commune participe financièrement,

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre Loire Forez Agglomération et les communes de Marcilly le Châtel et Boën sur Lignon.

EMBAUCHE EMPLOYE DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu la lettre de démission de Monsieur Henri MERLE, Agent Technique Territorial actuellement en disponibilité.

Monsieur le Maire propose aux élus trois propositions :

- renouveler le contrat de Monsieur Mickaël CHERBLAND pour un an en Contrat à Durée Déterminée,

- proposer à Monsieur Mickaël CHERBLAND, un Contrat à Durée Indéterminée,

- le titulariser en prenant un arrêté pour le nommer stagiaire pendant un an puis qu'il devienne fonctionnaire,

Après concertation, les élus décident de proposer à Monsieur Mickaël CHERBLAND, un Contrat à Durée Indéterminée.

EMBAUCHE AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du recrutement de Madame Annie BILLET afin de remplacer Madame Jocelyne MASSACRIER pour la rentrée prochaine.

Il rappelle que le contrat sera à Durée Déterminée à raison de 6 heures par semaine durant la période scolaire (36 semaines) annualisé effectif pour la prochaine rentrée scolaire.

Il rappelle que l'agent sera recruté pour exercer les fonctions d'Adjoint Technique Territorial, emploi de catégorie C à temps non complet et assurera les missions suivantes :

- Ménage bâtiments communaux

L'agent contractuel percevra la rémunération afférente à l'indice brut 367 (indice majoré 366) correspondant au grade d'Adjoint Technique Territorial.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat de Travail avec Madame Annie BILLET ;

- d'effectuer toutes les démarches administratives nécessaires ;
- de prévoir cette enveloppe au budget,

REGLEMENT MARCHE

Madame Valérie SENDRA, Deuxième Adjointe, Référente du Marché Bimensuel, informe le Conseil Municipal la nécessité d'établir un règlement de marché.

Elle explique que ce règlement fixe le cadre sur lequel peuvent s'appuyer les commerçants non sédentaires et la municipalité pour faire vivre efficacement ce marché.

Après présentation et concertation de ce modèle de règlement, les élus approuvent cette réglementation.

DICRIM

Madame PONCET, 1^{ère} Adjointe, explique au Conseil Municipal que la commission a bien avancé sur le DICRIM et le Plan de Sauvegarde.

Actuellement, la commission est entrain de référencer la liste de matériels qui pourrait être utile en cas de nécessité avec les coordonnées complètes.

DIVERS

• Visite des Cloches

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si un élu serait intéressé pour accompagner une personne qui souhaite visiter les cloches.

Monsieur Carl CHEMINAL s'est proposé.

• Réunion Publique

Monsieur le Maire informe les élus qu'une Réunion publique aura lieu le Jeudi 5 septembre, à la salle des fêtes de Bussy-Albieux en présence de Christophe BAZILE, Président de Loire Forez qui répondra à vos questions sur les sujets concernant l'agglomération : déchets, eau potable, Assainissement, PLUI...

EMBAUCHE AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL

- **Pôle Associatif**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le chantier a 4 mois de retard.

- **Contacts Terrain**

Monsieur le Maire a eu des contacts pour le terrain de Monsieur PEURRON et les a mis en relation avec lui pour la vente des ses terrains.

La Secrétaire de Séance



Le Maire

